



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-six, le mercredi 29 avril à 20h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis, salle du conseil, au 31 rue de Vire à Les Monts d'Aunay (commune déléguée Aunay – sur - Odon), sous la présidence de Madame Stéphanie LEBERRURIER présidente, suite à la convocation adressée le jeudi 23 avril 2026 et affichée ce même jour.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 50
ÉTAIENT PRESENTS : 45
AYANT PRIS PART A LA DECISION : 49

Étaient présents : Denis EUSTACHE, Christine LEMAIRE, Gérard PATRIX, Valérie LAMBERT, Alain LEGENTIL, Guillaume DUJARDIN, Sandra LEMARCHAND, Christophe LE BOULANGER, Nathalie HANICOT, Michel GENNEVIEVE, Bérengère MOREAU, Sylvie HARIVEL, Jean- Yves BRECIN, Hélène REVERT, Audrey PICOT, Christophe LEMENNICIER, Philippe LEROUX, Isabelle FOUQUES-CARIOU, Romain TREFEU, Chantal SAVATTE, Florence BELLAMY, Céline SORNIN-FEUILLET, Jean-Noël DUMAS, Bertrand GOSSET, Sophie LECHEVALIER-BOISSEL, Frédéric ENEE, Thierry PAY, Edith LANGLOIS, Pascal CURY, Yves PIET, Stéphanie URBAIN, Marie-Jeanne MADELINE, Patrick DUCHEMIN, Gaële FILLÂTRE, Jérémie DESGUEE, Séverine MALHERBE, Carole VERRY, Thierry LECRES, Stéphanie LEBERRURIER, Michel LE MAZIER, Sandrine MARY, Cédric MARIE, Serge PIERRE, Delphine GUILBERT, Alexandre LEBASTARD, conseillers communautaires.

Étaient absents excusés ayant donné un pouvoir : Jean-Michel SOUTUMIER a donné pouvoir à Florence BELLAMY, Steeve BOISSIER a donné pouvoir à Céline SORNIN-FEUILLET, Christine SALMON a donné pouvoir à Jean-Noël DUMAS, Anthony JAN a donné pouvoir à Jérémie DESGUEE.

Était absent : Rodrigue SIMEON.

Après avoir installé le conseil communautaire, Madame la Présidente procède à l'appel. Le quorum étant atteint, elle ouvre la séance.

Madame la présidente annonce préalablement les pouvoirs donnés pour ce conseil et les excusés. Madame Valérie LAMBERT a été élue à l'unanimité secrétaire de séance.

**DELIBERATION 20260429-41 : AG ELECTION DES REPRESENTANTS DE PBI POUR :
SYNDICAT MIXTE DE LA STEP DE CORMOLAIN**

Les membres du conseil communautaire ont été amenés à procéder à l'élection de leurs représentants au sein du syndicat mixte de la STEP de Cormolain, suite à candidature :
Trois titulaires et trois suppléants.

Ainsi, les titulaires et les suppléants sont élus par l'assemblée délibérante de l'EPCI au scrutin à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu (article L.5211-7).

La Présidente rappelle la réglementation :

- o Au scrutin secret ou à la main levée
- o A la majorité absolue des membres du Conseil Communautaire pour les deux premiers tours de scrutin
- o A la majorité relative au troisième tour. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu

La présidente a sollicité les membres du conseil sur le choix du scrutin (scrutin secret ou à main levée).

Il a été décidé de procéder à l'unanimité à l'élection des représentants de la Communauté de Communes au sein du syndicat piscine intercantonale de Villers Bocage à main levée.

La présidence est assurée par le doyen de l'assemblée Monsieur Gérard PATRIX, Conseiller communautaire de Pré-Bocage Intercom.

Titulaire au rang 1,

Candidate :

Madame Stéphanie LEBERRURIER : Villers-Bocage, Maire, Présidente de PBI

Les résultats sont les suivants :

- Nombre de vote : 49

- Suffrages exprimés : 49

a obtenu :

Madame Stéphanie LEBERRURIER : 49

Madame Stéphanie LEBERRURIER, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée titulaire au rang 1

Titulaire au rang 2,

Candidat :

Monsieur Thierry PAY : Malherbe-sur-Ajon, Maire, 6ème Vice-Président de PBI

Les résultats sont les suivants :

- Nombre de vote : 49

- Suffrages exprimés : 49

a obtenu :

Monsieur Thierry PAY : 49

Monsieur Thierry PAY, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé titulaire au rang 2

Titulaire au rang 3,

Candidat :

Monsieur Christophe LE BOULANGER : Caumont-sur-Aure, Maire, 1^{er} Vice-Président de PBI

Les résultats sont les suivants :

- Nombre de vote : 49

- Suffrages exprimés : 49

a obtenu :

Monsieur Christophe LE BOULANGER : 49

Monsieur Christophe LE BOULANGER, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé titulaire au rang 3

Suppléant au rang 1,

Candidat :

Monsieur Michel GENNEVIEVE : Caumont-sur-Aure, Adjoint, Conseiller communautaire

Les résultats sont les suivants :

- Nombre de vote : 49

- Suffrages exprimés : 49

a obtenu :

Monsieur Michel GENNEVIEVE : 49

Monsieur Michel GENNEVIEVE, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé suppléant au rang 1

Suppléant au rang 2,

Candidat :

Monsieur Alexandre LEBASTARD : Villy-Bocage, Maire, Conseiller communautaire

Les résultats sont les suivants :

- Nombre de vote : 49

- Suffrages exprimés : 49

a obtenu :

Monsieur Alexandre LEBASTARD : 49

Monsieur Alexandre LEBASTARD, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé suppléant au rang 2

Suppléant au rang 3,

Candidat :

Monsieur Guillaume DUJARDIN : Cahagnes, Maire, 7^{ème} Vice-Président de PBI

Les résultats sont les suivants :

- Nombre de vote : 49

- Suffrages exprimés : 49

a obtenu :

Monsieur Guillaume DUJARDIN : 49

Monsieur Guillaume DUJARDIN, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé suppléant au rang 3

Vote : Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :

- **DE VALIDER** la liste des représentants pour le syndicat mixte de la STEP de Cormolain comme suit :

Titulaires	Suppléants
1 - Stéphanie LEBERRURIER	1 – Michel GENNEVIEVE
2 - Thierry PAY	2 – Alexandre LEBASTARD
3 - Christophe LE BOULANGER	3 – Guillaume DUJARDIN

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que susdits.
POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Secrétaire de séance,
Valérie LAMBERT

La Présidente,
Stéphanie LEBERRURIER

